

**CONSEIL DU BUREAU
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AISNE**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU 11 SEPTEMBRE 2025

L'AN 2025, le 11 SEPTEMBRE, les membres du Bureau de l'Office Public de l'Habitat de l'Aisne se sont réunis au lieu ordinaire des séances.

Etaient présents :

MM. GRZEZICZAK, Président, et RAMPELBERG, Vice-Président.
MM. DELHAYE et LIEZ, Administrateurs.

Pouvoirs : M. CREMONT, Administrateur, à M. GRZEZICZAK.
M. MUZART, Administrateur, à M. RAMPELBERG.

Excusée : Mme MARICOT, Administratrice.

Assistés de : MM. DOURLLEN, Directeur Général, ROBERT et SIMONNOT, Directeurs Généraux Adjoints, Mmes MOINAT et PLANCKAERT, Directrices de services.
Mmes HERMI, Responsable Gouvernance.

Début de séance à 10 h 00 – le quorum étant atteint, sous la présidence de Monsieur Freddy GRZEZICZAK, Président.

ORDRE DU JOUR

FLAVY LE MARTEL – PLACE DE LA GARE – VENTE DE FONCIER

L'O.P.H. de l'Aisne est propriétaire d'un ensemble de 4 logements place de la gare à Flavy Le Martel, mis en location au 1er Janvier 1997.

Aujourd'hui, l'OPH est propriétaire de la parcelle cadastrée A 1907, de type jardin et d'une contenance de 2a 18 ca.

Celle-ci, totalement enclavée et ne représentant plus aucun intérêt, génère des frais d'entretien à l'Opal.

est intéressé par cette parcelle.

Il serait opportun, pour annuler tout frais d'entretien, de la lui céder.

Au vu de l'évaluation de France Domaine en date du 27 mars 2025, cette parcelle de type jardin et comprenant un bâtiment en mauvais état, est évaluée à 5€/m2., soit 1 100 €.

Les frais notariés seront à la charge de l'Office.

Il est proposé au Bureau d'autoriser

- la vente de la parcelle cadastrée A1907 [REDACTED] au prix de 1 100 €
- le Directeur Général à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer tout acte relatif à la bonne exécution de cette transaction.

A l'appui des informations complémentaires fournies, le Bureau, à l'unanimité des votants, donne son accord aux propositions ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,
Freddy Grzeziczak.

